

Mathilde Brasilier, Blandine de Chalon et Inès Chatin dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, le 20 mai.

Les enfances brisées de Saint-Germain-des-Prés

Trois femmes accusent d'inceste leurs pères respectifs, des hommes puissants issus du même cercle. Dans une tribune que nous publions, elles dénoncent l'omerta de la société.

RÉCIT

PAULINE DELASSUS

ELLES NOUS ONT DONNÉ rendez-vous dans le quartier parisien qui fut celui de leurs bourreaux, ce faubourg Saint-Germain, si beau et si couru. Mathilde Brasilier, Inès Chatin et Blandine de Chalon connaissent bien les cafés autour de l'Odéon, elles aiment la place Saint-Sulpice, elles pourraient marcher les yeux fermés jusqu'à la rue du Bac. Ces femmes, de générations qui se suivent, se sont rencontrées il y a peu; elles semblent pourtant indéfectiblement liées, prisonnières du même cauchemar que fut leur enfance, avides de paroles, de lumière, de justice. Toutes trois racontent d'insupportables tourments perpétrés par leurs notables de pères – architecte, médecin et haut fonctionnaire nés autour de 1930 – dans le confort d'appartements fastueux et de châteaux de campagne. Au sein de cette haute bourgeoisie de la rive gauche éprise d'art et d'histoire, le viol incestuel a tué l'innocence et détruit

des familles entières dans un silence qui dure encore. Attablées au café Les Éditeurs, Mathilde, 66 ans, Inès, 52 ans et Blandine, 31 ans, parlent sans s'arrêter. Elles se coupent, se questionnent, et sourient malgré tout. Leurs souvenirs se font écho, leurs traumatismes aussi, angoisses et nuits blanches impossibles à soigner. Elles ont des références communes et la même perception d'un entre-soi germanopratin feutré et influent auquel elles reprochent de ne pas avoir vu, de ne pas avoir compris ce qu'elles enduraient. Leurs parents, pères autoritaires et mères inertes, se connaissaient et fréquentaient le même cercle, de vernissages en gueuletons chez Lipp, fascinés, disent-elles, par « l'idée de pureté », « la beauté de l'imberbe », « l'Antiquité et l'esthétisme gréco-romain ». Le sordide, à les croire, a ainsi pu se propager, dissimulé sous le vernis solide que constituaient leur savoir immense et des manières exquises. Un savoir teinté d'ésotérisme, en lien avec le mouvement mystique de la Rose-Croix. Les hommes qu'elles décrivent ont dans ces années une multitude de relations haut placées et de décorations. Des « intou-

chables », habitués des ministères et des soirs de premières. C'est à ces honneurs et à cet entregent qu'elles attribuent l'impunité dont ils auraient bénéficié.

« Nous voulons montrer les mécanismes d'un système que nous espérons casser », explique Inès Chatin, qui a longuement raconté son expérience à *Libération*. « C'est un pouvoir coercitif » poursuit Blandine de Chalon. La plus jeune prend la parole pour la première fois et compare ce « système » à un fonctionnement « mafieux ». Mathilde Brasilier, autrice d'un livre sur l'inceste sorti en 2019, ajoute: « Nous voulons dénoncer le silence et ce qu'il a provoqué. » Elles ont mis du temps à rédiger à six mains le texte publié aujourd'hui dans *La Tribune Dimanche*. À force de tâtonnements, leurs phrases ont pris de la force, les mots ont trouvé leur cible. Elles n'ont désormais à cœur qu'une seule chose: protéger les enfants, comme elles-mêmes ne l'ont pas été.

Mathilde Brasilier, la précurseuse

Elle est l'aînée et sans doute la plus éprouvée. D'une voix douce, elle livre un récit glaçant. Née à la toute fin des années 1950, Mathilde, petite fille aux boucles blondes, grandit dans le cadre grandiose d'un hôtel particulier de la rue Dupuytren, non loin du jardin du Luxembourg. Elle a une sœur et trois frères, une mère sculptrice, un père architecte. À la maison se croisent le peintre Balthus, l'écrivain Gabriel Matzneff, l'éditorialiste Claude Imbert, le philosophe Emil Cioran, le secrétaire d'État Michel Guy. Inscrite à l'école paroissiale de Saint-Germain-des-Prés puis au collège Montaigne, Mathilde passe ses vacances près de Saumur, dans le château de ses aïeux, à Meigné-le-Vicomte. Une existence privilégiée, en apparence. De sa troisième à sa dixième année, pourtant, elle se souvient d'avoir vécu dans la peur et la souffrance. Son père, Jean-Marie Brasilier, enseignant aux Beaux-Arts, pensionnaire de la villa Médicis, lauréat du prix de Rome, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, visite sa chambre la nuit et la viole, ainsi que son petit frère, relate-t-elle. La mère de Mathilde sait, elle a vu l'indicible. Et a, plus tard, confié à sa fille avoir « grondé » son époux et essayé de le tenir à distance. En vain. Quand Mathilde perd le sommeil, quand elle refuse soudainement de



Voyage d'amis en Tunisie: Jean-François Lemaire et Gabriel Matzneff, vers 1978.



Leurs parents, pères autoritaires et mères inertes, étaient fascinés, disent-elles, par « l'idée de pureté »

marcher, le médecin de la famille lui prescrit des piqûres de Valium. D'après elle, sans s'inquiéter davantage. Elle pense aussi avoir été endormie à l'éther par son père et enfermée dans le sous-sol de son cabinet d'architecture où il aurait commis ses crimes. Au tournant des années 1970, Jean-Marie Brasilier est interné six mois dans une clinique privée, en psychiatrie. Les viols s'arrêtent à cette époque dans les souvenirs de Mathilde qui, elle aussi, devient architecte. Mais le drame se poursuit. Fabien, son frère, celui qui a connu les mêmes affres, se donne la mort en se jetant du toit du Centre Pompidou. Le choc est terrible, sans qu'à l'époque Mathilde fasse le lien avec le « milieu incestuel » qu'elle dépeint aujourd'hui.

Elle dit avoir souffert d'une amnésie traumatique jusqu'à ses 40 ans, qui aurait été diagnostiquée par la médecin Catherine Dolto. Tout ressurgit lorsque sa propre fille rapporte des attouchements sexuels commis par son grand-père et porte plainte, en 2001. Les époux Brasilier sont mis en examen, mais l'enquête se solde par un non-lieu. « Comme encore la grande majorité de ces affaires dans les années 2000 », déplore Mathilde Brasilier. « Quand j'ai commencé à parler, la moitié de ma famille m'a soutenue, l'autre rejetée, lance-



Articles de presse relatant la condamnation de Jean de Chalon, en 2001.



VINCENT BOSOTRIVA PRESS POUR LA TRIBUNE DIMANCHE



DR

t-elle. *Mais il ne faut pas avoir honte d'être victime.* » La suite de son histoire confine à la tragédie. Sa sœur, devenue anorexique, décède prématurément. Son autre frère tombe dans la drogue et ne survit pas. Il ne lui reste que le plus grand aujourd'hui. Deux cousins, également, se suicident. Elle assure avoir confronté son père à ses actes, en 2005, par téléphone. Le lendemain, l'homme de 80 ans s'est tué.

Inès Chatin, l'opiniâtre

À la mort de ses parents adoptifs, en 2021, cette mère de famille a retrouvé de très nombreux documents à leur domicile du 7^e arrondissement. Notamment les preuves écrites, affirme-t-elle, de rendez-vous pris entre son père, Jean-François Lemaire, médecin, et celui de Mathilde Brasilier. À l'époque, elle n'y prête pas attention. En juin 2024, quelques jours après la parution de l'enquête fleuve de Willy Le Devin dans *Libération* sur « les hommes de la rue du Bac », fondée sur son témoignage, nourrie de documents et d'enregistrements vocaux, les deux femmes se rencontrent, comprennent qu'elles partagent une expérience similaire et se rendent compte que les deux hommes qu'elles dénoncent se fréquentaient. Elles citent leurs amis communs: Michel Guy, Antoine Blondin, Gabriel

Matzneff. Soutenue par sa famille, Inès Chatin a porté plainte pour viols sur mineur et adoption illégale quelques mois auparavant auprès des policiers de l'office mineurs (Ofmin). Malgré la prescription des faits, une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Paris.

La quinqu cible Gestaire, son père adoptif qu'elle nomme Lemaire (son prénom à l'état civil), mais aussi Claude Imbert, fondateur et directeur du journal *Le Point* décédé en 2016, l'écrivain académicien Jean-François Revel, lui aussi disparu et dont les enfants contestent fermement les allégations portées à son encontre, l'avocat François Gibault, à la réputation sulfureuse, et l'écrivain Gabriel Matzneff, connu pour ses écrits pédophiles. Ces deux derniers, toujours vivants, nient vivement les accusations. Gibault aurait déposé plainte pour diffamation et dénonciation calomnieuse. Le conseil, également biographe de Louis-Ferdinand Céline, est visé par une procédure de l'ordre des avocats. Ses confrères s'interrogent en effet, depuis la prise de parole d'Inès Chatin, sur le respect de son serment d'avocat, qui exige dignité et probité. Inès Chatin, elle, maintient ses imputations. « *Je suis certaine, je n'ai pas l'ombre d'une hésitation* », a-t-elle répété aux policiers puis lors d'une audition de



HOULINE RENARD/SIPA

À gauche, Jean-François Lemaire à Venise, en 1989. Ci-dessus, l'église Saint-Germain-des-Prés, dans le 6^e arrondissement de Paris.

Jean-Marie Brasilier à son domicile parisien, vers 1986.



l'enquête ordinale, et encore devant nous. Ce qu'elle décrit dans *Libé* est une horreur: des sévices sexuels imposés par ce groupe d'hommes dès ses 4 ans, dont d'autres enfants – un garçon et une fille au moins – auraient été également victimes, et des viols commis, à l'en croire, par Imbert et Matzneff jusqu'à ses 13 ans. Depuis, plusieurs

femmes de Saint-Germain-des-Prés l'ont contactée, allègue-t-elle, pour lui confier les abus sexuels en cours dans leurs propres familles. Aucune, à son grand regret, ne souhaitait signaler ces agissements. « *Il faut absolument parler*, martèle-t-elle. *Si on ne dénonce pas, ça se reproduira.* »

Blandine de Chalon, la résiliente

Elle est la plus jeune, celle pour qui la justice a pu œuvrer. Son père, Jean de Chalon, haut fonctionnaire nommé à la tête de diverses administrations, aristocrate né en 1931 ayant hérité du suranné titre de comte, a été condamné, en 2001, pour agressions sexuelles par ascendant direct sur ses filles de moins de 6 ans. Le nom de cet homme logeant à Paris rue de l'Université apparaît plusieurs fois sur les agendas de son voisin « Gaston » Lemaire. C'est dans son château, dans l'Ain, qu'il s'en est pris aux deux enfants. « *Notre assistante maternelle l'a signalé parce qu'on lui en a parlé*, explique Blandine de Chalon. *Nous avions des symptômes tel que l'enurésie et des irritations. Lui a toujours nié. Mais il a été reconnu coupable jusqu'en cassation.* » L'homme, nommé – comble – rapporteur de la commission de déontologie de la fonction publique et inspecteur général de l'agriculture, écope de cinq ans avec sursis. « *Seulement* », regrette la trentenaire, persuadée que ses années de service auprès de l'État ont joué en faveur de l'agresseur, déchu de sa Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite. Elle est confiée à la Ddass plusieurs années (un bienfait, dit-elle), mais, aberration, retrouve le domicile paternel avant que le jugement ne soit prononcé. « *Ce qui lui a permis de dire ensuite, malgré la condamnation, qu'il n'avait rien fait puisqu'on nous rendait à lui.* »

Blandine de Chalon décrypte l'idéologie qui selon elle a influencé son père: « *Un galvaudage de l'idée de pureté du corps de l'enfant, une confusion entre éducation et culture.* » Elle désigne « *l'emprise* » du comte sur son entourage, l'inaction de sa mère de trente ans sa cadette, et confie avoir suivi un parcours de soins psychologiques, refusant de laisser le traumatisme la dominer. « *La parole sur l'inceste s'est libérée*, reconnaît-elle, *mais il n'y a pas assez de mesures applicables prises.* » ■

TRIBUNE

« Réveillons-nous! »

Par Mathilde Brasilier, Inès Chatin et Blandine de Chalon

NOUS SOMMES TROIS FEMMES de générations qui se succèdent, mais qu'un sombre passé commun relie pourtant. Nos existences s'entrelacent à travers trente années d'un entre-soi qui a protégé les auteurs des abus sexuels commis sur les enfants que nous étions. Nos chemins se croisent au détour des mêmes rues, autour d'agresseurs communs qui, sous couvert d'un prétendu élitisme intellectuel et esthétique, ont en réalité perpétré l'indicible.

Le 14 juin 2024, *Libération* publiait le premier article d'une longue enquête intitulée « Les hommes de la rue du Bac », révélant les sévices sexuels infligés à Inès Chatin dans son enfance par des hommes appartenant aux plus grandes figures intellectuelles, littéraires et judiciaires de la fin des années 1970 jusqu'au milieu des années 1980.

Mathilde Brasilier a longtemps porté le fardeau de l'omerta. Le 30 août 2019, L'Harmattan publiait *Le Jour, la nuit, l'inceste*, récit autobiographique des abus sexuels subis par sa fratrie entre 1964 et 1969, au cœur du quartier Saint-Germain-des-Prés, et perpétrés par un père cultivant des liens intimes avec des figures communes à celles de la rue du Bac. La puissance des mots de Mathilde a levé le voile sur une véritable culture de prédation, habilement protégée par le silence de l'entre-soi.

Blandine de Chalon porte un nom dont l'illustre a cautionné l'inceste. Le 5 juillet 2001, le quotidien *Le Progrès* révélait la condamnation du comte de Chalon, proche du père

adoptif d'Inès Chatin, pour les agressions sexuelles commises sur ses filles courant 1995 et 1996. Le journal titre « Coupable, mais dispensé de peine », révélant que « *son appartenance sociale et ses appuis dans les plus hautes sphères* » lui ont ainsi offert l'impunité.



La justice trébuche trop souvent sur les décorations à la boutonnière, les amitiés et les carrières

Nos enfances ont été brisées par une idéologie partagée par nos agresseurs et qui, parfois sous prétexte d'un héritage antique prônant le culte du corps de l'enfant, prétendait justifier l'injustifiable. Une idéologie pédocriminelle qui a prospéré dans les cercles les plus privilégiés de la société, et qui existe toujours. Car nos passés dressent le portrait d'un système qui perdure aujourd'hui encore, à travers un mécanisme de reproduction de génération en génération qu'il faut à tout prix dénoncer. Un système où l'entre-soi masque l'abus, où la culture devient alibi, et où les héritiers continuent de protéger les leurs.

La justice elle-même trébuche trop souvent sur les décorations à la boutonnière, les amitiés et les carrières, accentuant de ce fait le senti-

ment d'impunité. À travers nos histoires, on entrevoit aussi toutes celles et ceux dont la parole reste encore emmurée sous les lambris dorés, toutes les victimes de l'ombre qui craignent d'être ostracisées, rejetées de leur milieu social pour avoir osé prendre la parole. C'est cette mécanique du silence qui met encore les enfants en danger.

Il est urgent d'apporter notre soutien à celles et ceux qui osent braver l'interdit. Les loyautés d'appartenance, qui décuplent la mécanique du silence, ne peuvent plus s'entendre autrement que comme une complicité. La loi impose d'ailleurs le devoir de signaler les situations de danger pour un enfant. Faire le choix de les taire entraîne de lourdes sanctions judiciaires.

Nous appelons à briser la chaîne de l'impunité et du silence. Nous nous dressons contre cette idéologie, ce mythe de l'élite éclairée qui s'octroie le droit de détruire des vies, considérant l'enfant comme un objet de désir et de plaisir de l'adulte.

Nous avons choisi de rompre le silence, pour celles et ceux qui n'ont pas encore pu le faire. Pour affirmer que l'éclat des médailles et des noms ne peut plus servir de refuge aux bourreaux. Car il est temps de mettre fin au règne de l'impunité.

Nous appelons toutes les victimes de l'ombre à prendre la parole à visage découvert. Nous appelons également tout témoin d'enfances en danger à se manifester pour les protéger. Les silences complices sont le plus grand danger. N'ayez plus peur de parler! Il est temps d'agir, réveillons-nous! ■